Madame, Monsieur,

Vous avez accepté une scolarité en Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles au Lycée Jacques Amyot d'Auxerre en **validant définitivement** votre choix sur le portail de recrutement Parcoursup ou, votre candidature en 2ème année a été acceptée par nos services. A ce titre, veuillez trouver ci-joint un dossier qui vous permettra de finaliser votre inscription au sein de l'établissement en qualité d'interne, d'externe ou de demi-pensionnaire. L'inscription sera effective lors de la réception de ce dossier dûment complété et retourné à l'adresse suivante :

Lycée Jacques Amyot
Inscription CPGE
3 rue de l'Etang Saint-Vigile
89000 AUXERRE

Ou par mail :

0890003v@ac-dijon.fr

Vous devez renseigner ce dossier avec le plus grand soin, et nous attirons votre attention sur les points suivants :

- **Désignation d'un correspondant si les parents résident à l'étranger :** il est obligatoire que l'étudiant interne en CPGE ait un correspondant résidant en France, qui puisse l'accueillir en cas de besoin (problème de santé, exclusion temporaire, …). Cette personne doit pouvoir être jointe facilement dans les 24 heures. Faute de correspondant pour ces étudiants l'inscription ne serait pas possible.

- **Pour tout dossier incomplet ou mal renseigné, l'inscription ne pourra être prise en compte.**

- Vous devez conserver l'échéancier pour les règlements financiers.

- Les demandes de Bourse d'enseignement supérieur sont à déposer auprès du CROUS.

- Tout étudiant doit s'acquitter de la Contribution vie étudiante et de campus sur le site https://cvec.etudiant.gouv.fr/

- Une inscription parallèle **obligatoire** à l'université de Bourgogne sera effectuée à la rentrée scolaire.

- Les étudiants étrangers doivent effectuer eux-mêmes les démarches pour leur titre de séjour et leur renouvellement.

Restant à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires, je vous prie de croire, Madame Monsieur, en l'expression de ma considération distinguée.

Le Proviseur

François GERMAIN

ACADÉMIE DE DIJON Liberté Égalité Fraternité — Lycée Jacques Amyot Auxerre	***Liste des pièces demandées***	CPGE	Année 2022/2023
		Page n°2	A renvoyer à l'établissement

NOM : _____ **PRENOM :** _____

Joindre le présent feuillet renseigné, pour vérification des documents

PREMIÈRE INSCRIPTION

- ❑ Liste des pièces demandées (page n°2)
- ❑ Fiche de renseignements (pages n°3-1 et n°3-2)
- ❑ Engagement d'assiduité (page n°4-1 ou n°4-2)
- ❑ Fiche intendance (page 7°1 et Mandat de prélèvement SEPA si nécessaire)
- ❑ Fiche infirmerie (2 pages)
- ❑ Fiche de renseignements en cas d'urgence
- ❑ Copie des pages de vaccination du carnet de santé (à joindre à la fiche infirmerie)
- ❑ Relevé de notes officiel du baccalauréat ou diplôme équivalent reconnu par l'Etat français
- ❑ Certificat de sortie émanant de l'établissement d'origine (exeat) comprenant le numéro national d'identifiant
- ❑ 2 photos d'identité récentes (format 3,5cm x 4,5 cm) (dossier administratif / fiche infirmerie)
- ❑ Pièce d'identité / passeport et titre de séjour en cours de validité
- ❑ L'attestation d'assurance responsabilité civile couvrant l'étudiant

RÉINSCRIPTION

- ❑ Liste des pièces demandées (page n°2)
- ❑ Fiche de renseignements (pages n°3-1 et n°3-2)
- ❑ Engagement d'assiduité (page n°4-2)
- ❑ Fiche intendance (page 7°1 et Mandat de prélèvement SEPA si nécessaire)
- ❑ Fiche de renseignements en cas d'urgence
- ❑ Passeport et titre de séjour en cours de validité (pour les étudiants étrangers)
- ❑ L'attestation d'assurance responsabilité civile couvrant l'étudiant

EN PLUS SELON LA SITUATION

- ❑ Pour les étudiants boursiers :
  Photocopie de l'avis d'attribution conditionnelle de bourse 2022/2023 de l'enseignement supérieur.

- ❑ Pour les étudiants français résidant à l'étranger ou les étudiants étrangers : **obligatoire**
  Attestation sur l'honneur de prise en charge par un correspondant vivant en France et pièces justificatives demandées (page n°6-2)

ACADÉMIE DE DIJON *Liberté Égalité Fraternité* — Lycée Jacques Amyot Auxerre	**SCOLARITE**	CPGE	Année 2022/2023
	Fiche de renseignements	Page n°3-1	A renvoyer à l'établissement

NOM : _____ Prénoms : _____
Né(e) le : _____ à (Commune) : _____ N° Dépt : _____
Pays : _____ Nationalité : _____ Sexe : ❒ F ❒ M
☏ Portable : _____ 💻 Mél : _____
❒ Externe ❒ Interne ❒ Demi-pensionnaire (Fiche intendance à compléter selon le cas)

PHOTO A COLLER

Scolarité pour la rentrée 2022

Formation demandée : ❒ PCSI ❒ PSI LV1 ❒ Anglais
Redoublement : ❒ Oui ❒ Non LV2 (Obligatoire) ❒ Allemand ❒ Espagnol ❒ Soutien en Arabe littéraire

Scolarité de l'année précédente (année scolaire finissante)

Etablissement : _____
Commune : _____ N° Dépt : _____
Formation suivie : ❒ Terminale ❒ PCSI ❒ PSI ❒ Autre : _____

Responsable légal 1

- NOM : _____ Prénom : _____

Lien de parenté avec l'élève : ❒ Mère ❒ Père ❒ Autre (Précisez) : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Commune : _____ Pays : _____
☏ Domicile : _____ ☏ Portable : _____
💻 Mél : _____
Accord pour l'utilisation de votre adresse mél par l'administration du lycée : ❒ Oui ❒ Non
Accord pour la réception de SMS : ❒ Oui ❒ Non
Profession : _____ Situation emploi (voir page n°3-3) : __ Code emploi (voir page n°3-3) : ____
☏ Travail : _____
Nombre d'enfants à charge dans un établissement public du secondaire : ____
Nombre total d'enfants à charge : ____

- **Adresse de l'élève si différente du responsable légal 1 :**

Adresse : _____
Code postal : _____ Commune : _____ Pays : _____
☏ Domicile : _____ ☏ Portable : _____
💻 Mél : _____

Responsable légal 2

- NOM : _____ Prénom : _____

Lien de parenté avec l'élève : ❒ Mère ❒ Père ❒ Autre (Précisez) : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Commune : _____ Pays : _____
☏ Domicile : _____ ☏ Portable : _____
💻 Mél : _____
Accord pour l'utilisation de votre adresse mél par l'administration du lycée : ❒ Oui ❒ Non
Accord pour la réception de SMS : ❒ Oui ❒ Non
Profession : _____ Situation emploi (voir page n°3-3) : ___ Code emploi (voir page n°3-3) : ___
☏ Travail : _____

Autre personne à prévenir en cas d'urgence

(Pour les étudiants venant de l'étranger contact en France obligatoire :
Attestation de prise en charge à fournir + justificatifs voir page n°6-2)

- NOM : _____ Prénom : _____

Lien de parenté avec l'élève : ❒ Mère ❒ Père ❒ Autre (Précisez) : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Commune : _____ Pays : _____
☏ Domicile : _____ ☏ Portable : _____

Renseignements divers

Frères et sœurs				
NOM/Prénom	**Etablissement si scolarisé**	**Classe**	**Interne/Externe/DP**	**Année de naissance**

Demande de bourse auprès du CROUS : ❒ OUI ❒ NON (Fournir la Notification d'attribution au secrétariat)

Existence d'un **PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé)** - Date de mise en place : _____
(à transmettre lors de l'inscription)

ASSURANCES : Assurance scolaire / Responsabilité civile
Nom de la compagnie : _____ n° contrat : _____

Droit à l'image

❒ **J'autorise** ❒ **Je n'autorise pas** qu'une ma photo (la photo de mon enfant) soit prise au sein du lycée, pour un usage interne et strictement administratif (logiciel d'absences et trombinoscope).

❒ **J'autorise** ❒ **Je n'autorise pas** que ma photo (la photo de mon enfant) soit prise au sein du lycée pour la photo de classe annuelle.

Signatures			
Responsable légal 1	**Responsable légal 2**	**Autre responsable légal**	**Etudiant**

Codification des professions et catégories sociales

Situation emploi :

1 : Occupe un emploi **2** : Au chômage **3** : Retraite ou pré-retraite **4** : Autre situation (personne sans activité professionnelle et non retraitée : personne au foyer …)

Emploi :

1- AGRICULTEURS
- **10** : Agriculteurs

2- ARTISANS, COMMERCANTS et CHEFS D'ENTREPRISE
- **21** : Artisans
- **22** : Commerçants et assimilés
- **23** : Chefs d'entreprise de 10 salariés au moins

3- CADRES et PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPERIEURES
- **31** : Professions libérales
- **33** : Cadres de la fonction publique
- **34** : Professeurs et assimilés
- **35** : Professions de l'information, de l'art et des spectacles
- **37** : Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
- **38** : Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise

4- PROFESSIONS INTERMEDIAIRES
- **42** : Instituteurs et assimilés
- **43** : Professions intermédiaires de la santé et du social
- **44** : Clergé, religieux
- **45** : Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
- **46** : Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
- **47** : Techniciens
- **48** : Contremaîtres, agents de maîtrise

5- EMPLOYES
- **52** : Employés civils et agents de service de la fonction publique
- **53** : Policiers et militaires
- **54** : Employés administratifs d'entreprises
- **55** : Employés de commerce
- **56** : Personnels des services directs aux particuliers

6-OUVRIERS
- **62** : Ouvriers qualifiés de type industriel
- **63** : Ouvriers qualifiés de type artisanal
- **64** : Chauffeurs
- **65** : Ouvriers qualifiés de la manutention du magasinage et du transport
- **67** : Ouvriers non qualifiés de type industriel
- **68** : Ouvriers non qualifiés de type artisanal
- **69** : Ouvriers agricoles et assimilés

7-RETRAITES
- **71** : Retraités agriculteurs exploitants
- **72** : Retraités artisans, commerciaux, et chefs d'entreprise
- **74** : Anciens cadres
- **75** : Anciennes professions intermédiaires
- **77** : Anciens employés
- **78** : Anciens ouvriers

8-PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE
- **81** : Chômeurs n'ayant jamais travaillé
- **83** : Militaire du contingent
- **84** : Elèves, étudiants
- **85** : Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
- **86** : Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)

ACADÉMIE DE DIJON Liberté Égalité Fraternité — Lycée Jacques Amyot Auxerre	**SCOLARITE**	CPGE	Année 2022/2023
	Engagement d'assiduité PCSI	Page n°4-1	A renvoyer à l'établissement

Je, soussigné(e) _____

inscrit(e) pour la rentrée scolaire 2022 en section P.C.S.I. m'engage à assister régulièrement aux cours, devoirs et interrogations orales portés à l'emploi du temps de la classe.

Fait à _____ le _____

Signature

N.B. : le manque d'assiduité en P.C.S.I. peut lourdement hypothéquer la décision du conseil de classe du 2ème semestre quant au passage en classe supérieure et à l'obtention des ECTS (crédits européens de formation) indispensables pour l'obtention des équivalences avec les filières universitaires.

ACADÉMIE DE DIJON Liberté Égalité Fraternité — Lycée Jacques Amyot Auxerre	**SCOLARITE**	CPGE	Année 2022/2023
	Engagement d'assiduité PSI	Page n°4-2	A renvoyer à l'établissement

Je, soussigné(e) _____

inscrit(e) pour la rentrée scolaire 2022 en section P.S.I. m'engage à assister régulièrement aux cours, devoirs et interrogations orales portés à l'emploi du temps de la classe.

Fait à _____ le _____

Signature

N.B. : le manque d'assiduité en P.S.I. peut lourdement hypothéquer la décision du conseil de classe quant à l'obtention des ECTS (crédits européens de formation) et l'équivalence de L2 dans la filière universitaire souhaitée.

Composition des chambres

1 lit / 1 bureau / 1 placard par étudiant
2 à 3 étudiants par chambre

Trousseau et matériel à fournir

2 cadenas.
Couette / Oreiller / Draps.
Nécessaire de toilette, serviettes de bain.
Multiprise aux normes avec interrupteur
Pour des raisons de sécurité, les appareils ménagers sont interdits.
Il est fortement déconseillé d'apporter des objets de valeur.

Entretien du linge personnel

Il n'y a pas de machine à laver.
Une laverie automatique se trouve dans une rue adjacente.

Cuisine

Une petite cuisine est mise à disposition les week-ends.
Les étudiants sont responsables de son entretien.

Stationnement

Le stationnement des véhicules personnels est interdit dans l'enceinte de l'établissement.

NOTE AUX ELEVES INTERNES DES CLASSES PREPARATOIRES

A la rentrée scolaire, une clé de chambre et un badge d'accès à l'établissement seront remis à chaque élève au bureau de l'intendance.

- **Montant caution clé chambre** **9 € 50**
- **Montant caution badge** **5 €**

TOTAL *14 € 50*

Le paiement se fera de préférence par chèque bancaire, à établir au nom de Monsieur l'agent comptable du lycée Jacques Amyot.

L'intendant

Fabien THOREL

Pour tous :

- Carte d'identité ou passeport en cours de validité
- Attestation d'assurance de responsabilité civile
- Correspondant en France :
  - Attestation de prise en charge à remplir
  - Photocopie de la carte d'identité
  - Justificatif de domicile (quittance de loyer, facture d'électricité…)
    Le correspondant ne doit pas être domicilié dans une cité universitaire.

Pour les étudiants hors Union Européenne :

- Visa de long séjour valant titre de séjour mention étudiant

Sécurité sociale :

Inscription sur le site dédié à l'accueil des étudiants afin de bénéficier de la prise en charge de vos frais de santé à votre arrivée en France. **Cette inscription est obligatoire et gratuite**.

https://etudiant-etranger.ameli.fr/#/

Un extrait d'acte de naissance (original) avec filiation et traduction officialisée en français sera demandé pour l'inscription.

ACADÉMIE DE DIJON Liberté Égalité Fraternité — Lycée Jacques Amyot Auxerre	**SCOLARITE**	CPGE	Année 2022/2023
	Etudiant français vivant à l'étranger / Etudiant étranger	Page n°6-2	A renvoyer à l'établissement

Sans cette attestation et les pièces justificatives demandées, l'inscription dans notre établissement ne pourra pas être validée.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE PRISE EN CHARGE

Je soussigné(e)

NOM : .....

Prénom(s) : .....

né(e) le ..... à .....

domicilié(e) : .....

.....

.....

Pays : .....

(joindre un justificatif de domicile – Domicile en résidence universitaire refusé)

Carte nationale d'identité / passeport/ titre de séjour .....

(joindre copie de la pièce d'identité)

m'engage à subvenir à tous les besoins (hébergement, nourriture, frais d'entretien, avance de frais d'hospitalisation ou de soins médicaux) de :

NOM : .....

Prénom : .....

né(e) le ..... à .....

Lien familial : .....

pendant les vacances scolaires et en cas d'urgence.

Fait le..... à .....

SIGNATURE DU GARANT

ACADÉMIE DE DIJON – Liberté Égalité Fraternité / Lycée Jacques Amyot Auxerre	***FINANCIER***	CPGE	Année 2022/2023
	Inscription à la demi-pension ou à l'internat	Page n°7-1	A renvoyer à l'établissement

NOM de l'étudiant : .....

Prénom : .....

Classe : ❒ PCSI ❒ PSI

N° de carte (réservé à l'administration) : ☐

---

1. Pour les **INTERNES** seulement, cochez simplement ici ❒

---

2. Choix de la formule pour la **DEMI-PENSION**

Forfait 5 jours ❒ ou **Forfait 4** jours ❒
(3€36 le repas environ) (3€63 le repas environ)

Choix des jours (à cocher – Pour **DP Forfait** uniquement) :

Lundi ❒ Mardi ❒ Mercredi ❒ Jeudi ❒ Vendredi ❒

OU

Ticket repas ❒

Si moins de 4 repas hebdomadaire.

(4€40 le repas en 2021)

Possibilité de paiement par internet (voir tarifs joints)

---

3. Choix du mode de paiement : uniquement pour les **Forfaits 4 ou 5 jours** et pour les **Internes**

PRELEVEMENT AUTOMATIQUE ❒ OU FACTURE TRIMESTRIELLE ❒
(Joindre le mandat de prélèvement SEPA
+ un RIB)

A défaut de choisir le Prélèvement automatique, **le règlement** du forfait s'effectuera **en une seule fois** au moment début octobre pour la période septembre/décembre et dans les 15 jours suivant le début des 2 autres trimestres.

N.B. : Pour chacune de ces formules, l'élève est inscrit pour toute l'année scolaire et ne pourra déroger à l'engagement pris initialement (changement de régime possible en fin de trimestre pour le trimestre suivant).
Cependant, un délai de 21 jours après la rentrée scolaire est accordé pour changer de catégorie afin de tenir compte des emplois du temps des élèves.

SIGNATURE

(A ne remplir que si vous optez pour le prélèvement automatique)

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA
Référence unique du mandat

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le LYCEE JACQUES AMYOT à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du LYCEE JACQUES AMYOT.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Identifiant créancier SEPA

FR 62 ZZZ 438013

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER	DESIGNATION DU CREANCIER
Nom, prénom : Adresse : Code postal : Ville : **NOM DE L'ELEVE :**	Nom : Lycée Jacques Amyot Adresse : 3 RUE DE L'ETANG ST VIGILE Code postal : 89000 Ville : AUXERRE Pays : France

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

F R _ _ | _ _ _ _ | _ _ _ _ | _ _ _ _ | _ _ _ _ | _ _ _ _ | _ _ _

Signé à :

Le (JJ/MM/AAAA) :

Signature :

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :
Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par le LYCEE JACQUES AMYOT*. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec le* LYCEE JACQUES AMYOT.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Tarifs et échéanciers des prélèvements automatiques pour l'année scolaire 2021/2022

Mesdames, Messieurs,

Veuillez trouver ci-dessous les tarifs et les échéanciers des prélèvements automatiques.

- prix du ticket à la prestation : 4,40 € (DP Ticket et externes)
- prix d'une carte self dès la première perte : 5,00 €

N° de prélèvement	MOIS	INTERNE CPGE	INTERNE	DP FORFAIT 5 JOURS	DP FORFAIT 4 JOURS
5	~~janv-22~~	~~187,00 €~~	~~162,00 €~~	~~58,00 €~~	~~50,00 €~~
6	~~févr-22~~	~~187,00 €~~	~~163,00 €~~	~~59,00 €~~	~~51,00 €~~
7	~~mars-22~~	~~186,00 €~~	~~163,00 €~~	~~59,00 €~~	~~51,00 €~~
Total 2ème trimestre 2021/2022		**560,00 €**	**488,00 €**	**176,00 €**	**152,00 €**
8	~~avr-22~~	~~190,00 €~~	~~166,00 €~~	~~60,00 €~~	~~50,00 €~~
9	~~mai-22~~	~~189,00 €~~	~~166,00 €~~	~~60,00 €~~	~~50,00 €~~
10	~~juin-22~~	~~189,00 €~~	~~166,00 €~~	~~59,00 €~~	~~51,00 €~~
Total 3ème trimestre 2021/2022		**568,00 €**	**498,00 €**	**179,00 €**	**151,00 €**
1	**sept-22**				
2	**oct-22**	239,00 €	205,00 €	76,00 €	65,00 €
3	**nov-22**	238,00 €	205,00 €	77,00 €	65,00 €
4	**déc-22**	238,00 €	204,00 €	77,00 €	65,00 €
Total 1er trimestre 2022/2023		**715,00 €**	**614,00 €**	**230,00 €**	**195,00 €**
TOTAL ANNÉE CIVILE 2022		**1 843,00 €**	**1 600,00 €**	**585,00 €**	**498,00 €**

Pour Information : Un système de paiement par internet est disponible. Votre identifiant et votre mot de passe vous seront transmis via votre enfant courant septembre. Vous pourrez vous rendre sur le site du lycée « lyc89-amyot.ac.dijon.fr » dans l'espace famille pour pouvoir effectuer vos paiements.

Fond social : Le fond social est une aide destinée aux familles ayant des difficultés à faire face aux dépenses relatives aux frais de scolarité, de vie scolaire, de frais d'internat ou de restauration scolaire. Pour obtenir une aide du fonds social il vous faut retirer un dossier auprès du CPE (M. PUPIN) et produire les pièces justificatives demandées. Le dossier est ensuite examiné par la commission du fonds social qui attribue des aides proportionnelles aux difficultés rencontrées par les familles.

Joindre la fiche Infirmerie ci-après (2 pages).

Joindre la fiche de renseignements en cas d'urgence (1page)

Joindre les photocopies des pages de vaccination du carnet de santé.

Si vous avez besoin de communiquer à l'équipe médicale des renseignements confidentiels, vous pouvez joindre un courrier et tous les documents que vous jugerez nécessaire **dans une enveloppe cachetée, libellée au nom de l'étudiant**.

A la réception de votre dossier, cette enveloppe cachetée sera remise directement à l'infirmerie.

En cas d'urgence médicale, j'autorise que mon fils/ma fille soit transporté(e) **non accompagné(e)** dans un véhicule de secours au Centre Hospitalier. Je serai rapidement prévenu(e) et j'assurerai sa sortie de l'hôpital s'il (elle) est mineur(e).

A NOTER que tout élève interne ayant un traitement médical doit déposer ses médicaments **et son ordonnance** à l'infirmerie**,** ceux-ci étant **interdits** dans les chambres d'internat par le règlement intérieur.

Des informations complémentaires sur la santé de votre enfant peuvent être communiquées sous pli cacheté confidentiel avec cette fiche Infirmerie.

Date et signature des parents/tuteur(trices) et de l'étudiant :

FICHE INFIRMERIE
LYCEE J. AMYOT
89000 AUXERRE
TEL : 03 86 94 21 81

Photo à coller

NOM : ……

Prénom : ……..

Date de naissance : . . / . . / . .

Externe – Interne – Demi-Pensionnaire

(Rayez les mentions inutiles)

Etablissement précédent :

……..

Classes :

2022/23	2023/24	2024/25	2025/26

(Ne pas remplir les 4 cases ci-dessus)

Médecin traitant : Dr …….

Tél médecin traitant : ……

Suivi médical spécialisé : (Plusieurs noms possibles)

Dr : …… Dr : …….

Maladie chronique : Oui - Non

Si oui, laquelle : ……

Traitements : (D'une durée supérieure à 1 mois seulement)

…… (Joindre photocopie ordonnance)

Allergie(s) : ……

Désensibilisation : Oui - Non

Allergie paracétamol : Oui - Non

Allergie ibuprofène : Oui - Non

Appareillage auditif : Oui - Non

Lunettes ou lentilles : Oui - Non

Régime alimentaire : ……

Si oui, lequel ? ……

Suivi diététicien(ne) : Oui - Non

Suivi orthophoniste : Oui - Non

Suivi psychologique : Oui - Non

Nom du professionnel, du service ou de la structure : ……

Inaptitude EPS totale : Oui - Non

Motif : ……

Kinésithérapie : Oui - Non

Projet accueil individuel : Oui - Non

P.P.S. : Oui - Non

(***Si PAI ou PPS, joindre une photocopie.)***

Aménagement bac : Oui - Non

ACADÉMIE DE DIJON
Liberté
Égalité
Fraternité

Établissement scolaire : Lycée Jacques Amyot - Auxerre

Année scolaire : 2022 - 2023

Document non confidentiel à remplir par les familles en chaque début d'année scolaire.

Fiche de renseignements en cas d'urgence

Identité de l'élève

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Classe : .....

Adresse : .....

.....;

N° de téléphone portable de l'élève majeur : .....

Identité des responsables légaux :

Responsable légal n°1 :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse du responsable légal n°1 : .....

.....

N° de téléphone portable : .....

Responsable légal n°2 :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse du responsable légal n°2 : .....

.....

N° de téléphone portable : .....

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir les responsables légaux le plus rapidement possible.

Nom et numéro de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

.....

Nom et numéro de téléphone d'une personne susceptible de récupérer votre enfant dans le cas où vous ne pourriez pas vous déplacer (réponse obligatoire)

1 : ..... 2 : ..... 3 : .....

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital ou le service de soins le mieux adapté, déterminé par le SAMU-centre 15.
Les responsables légaux sont immédiatement avertis par l'école ou l'établissement scolaire.
Un élève mineur ne peut pas sortir de l'hôpital ou de service de soins sans être accompagné d'un de ses parents ou de son responsable légal.

Votre enfant a t-il un PAI (Projet d'Accueil Individualisé pour raison de santé) : ☐ Oui ☐ Non
(Le PAI sera joint en cas de sortie ou de voyage scolaire)

Votre enfant a t-il un PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation pour situation de handicap) : ☐ oui ☐ non
(Le PPS sera joint si besoin en cas de sortie ou de voyage scolaire)

Souhaitez-vous évoquer un point particulier sur la santé de votre enfant ? ☐ oui ☐ non
Si oui et /ou si votre enfant bénéficie d'un PAI et /ou d'un PPS, veuillez renseigner la fiche infirmerie confidentielle à remettre, sous enveloppe cachetée à l'attention du personnel infirmier,

Lors de la 1ère inscription dans l'établissement, merci de fournir la photocopie des vaccinations avec la fiche infirmerie confidentielle, sous enveloppe cachetée à l'attention de personnel infirmier de l'établissement,

Signature responsable légal n°1 Signature responsable légal n°2

Lycée Jacques Amyot - Auxerre

Vos données sont collectées par l'établissement
Le responsable de traitement est le le chef d'établissement. Les informations personnelles collectées serviront à alimenter les traitements suivants : informer les personnels de santé de l'établissement et , le cas échéant ceux des services de secours des problèmes de santé de l'élève. D'autres traitements de données à caractère personnel sont susceptibles d'être mis en œuvre par l'établissement et feront l'objet d'une information ultérieure par le chef d'établissement. Conformément aux dispositions issues du règlement européen à la protection des données à caractère personnel et à la nouvelle loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, de limitation et d'effacement aux données. Pour exercer ces droits et pour toute question relative aux traitements des données de votre enfant (si l'élève est mineur), vous pouvez contacter le délégué à la protection des données par voie électronique dpd@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr ou postale : Rectorat de la région académique Bourgogne-Franche-Comte - Délégué à la protection des données – 10 rue de la Convention – 25030 BESANCON Cedex. Si vous estimez, après avoir contacté le chef d'établissement ou le délégué à la protection des données que vos droits à la protection des données personnelles ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL, 3 place de Fontenoy, TSA80715, 75334 PARIS CEDEX07 ou sur https://www.cnil.fr/fr/plaintes Cette fiche est conservée pendant 2 ans par l'établissement et sera détruite (BO du 16 juin 2005 relatif à l'archivage)

ACADÉMIE DE DIJON *Liberté Égalité Fraternité* — Lycée Jacques Amyot Auxerre	***UNIVERSITE DE BOURGOGNE***	CPGE	Année 2022/2023
	Inscription parallèle obligatoire	Page n°9-1	A conserver

La Loi sur l'enseignement supérieur et la recherche de juillet 2013 rend **obligatoire** l'inscription des étudiants CPGE à l'Université. Le Lycée Jacques Amyot a signé une convention avec l'université de Bourgogne. Cette convention définit les conditions dans lesquelles les crédits ECTS attribués en CPGE permettent la poursuite éventuelle d'études à l'Université.

Cette inscription peut vous permettre notamment :

- de valider le parcours de formation des CPGE par l'intermédiaire de la CAE (Commission d'admission et d'évaluation) ;
- d'obtenir la validation d'études supérieures (VES) ;
- prétendre à une poursuite d'études à l'université ;
- de vous réorienter en cas de démission de la CPGE.

Pour plus d'information consultez le site de UFR Sciences et Techniques de l'Université de Bourgogne

https://sciences-techniques.u-bourgogne.fr/cpge

Le montant de l'inscription s'élevait à 170€ (+ 92 € de CVEC) pour l'année 2021-2022. Les boursiers sont exonérés des droits d'inscription.

Attention, il ne faut pas s'inscrire à l'université avant la rentrée scolaire.

Etudiant CPGE Rentrée 2022/2023

Inscrivez / réinscrivez-vous à l'uB en septembre

L'inscription à l'uB : une obligation

Conformément à la loi de 22 juillet 2013, vous devez prendre en parallèle de votre inscription CPGE une inscription à l'université de Bourgogne. Cette obligation est notée sur Parcoursup pour chaque filière CPGE.

Comment vous inscrire ou vous réinscrire ?

Les modalités seront précisément indiquées sur la page dédiée aux CPGE sur notre site web ub-link.u-bourgogne.fr (*Etudes puis M'inscrire – Me réinscrire*) à compter **du 1er septembre 2022**.

Les **inscriptions et réinscriptions sont prévues en ligne** selon le calendrier ci-après (*sous réserves de modifications ultérieures qui seront communiquées sur le site web*) :

Calendrier rentrée 2022	Première inscription en L1	Réinscription à l'uB *après une inscription en 1ère année*
Du Je 1/09 au Di 11/09	**Etape 1 : Opération préalable à l'inscription (OPI) – CPGE** Enregistrement rapide de votre n° de dossier Parcoursup pour permettre l'inscription en ligne **NB** : Gestion spécifique en lien avec lycée agricole de Quétigny (hors Parcoursup)	
Du Lu 19/09 au Ma 01/11	**Etape 2 : Inscription en ligne** *(suite à l'étape 1 selon les délais indiqués)*	**Etape 1 : Réinscription en ligne** *(selon les résultats envoyés par les lycées)*
Dans les 8 jours suivant l'inscription / la réinscription en ligne	**Etape 3 : Activation de l'ENT Dépôt des pièces en ligne**	**Etape 2 : Le cas échéant, dépôt des pièces**

Pour les retardataires, une nouvelle période est prévue comme suit :

Calendrier rentrée 2022	Première inscription en L1	Réinscription à l'uB *après une inscription en 1ère année*
Du Lu 12/09 au Di 9/10	**Etape 1 : Opération préalable à l'inscription (OPI) – CPGE** Enregistrement rapide de votre n° de dossier Parcoursup pour permettre l'inscription en ligne	Idem période en continu ci-dessus **du Lu 19/09 au Ma 01/11**
Du Sa 15/10 au Ma 01/11	**Etape 2 : Inscription en ligne** *(suite à l'étape 1 selon les délais indiqués)*	**Etape 1 : Réinscription en ligne** *(selon les résultats envoyés par les lycées)*

Dans tous les cas, aucune inscription / réinscription ne pourra être prise en compte après : le 15 décembre 2022.

ATTENTION : Les élèves, inscrits en CPGE, qui ne se seraient pas inscrits à l'Université de Bourgogne conformément aux modalités indiquées perdront le bénéfice de toutes les dispositions de la convention cadre, de la convention d'application et de ses annexes, y compris la validation d'études supérieures (minimum 2 inscriptions) et les dispositifs d'accès direct aux formations de l'uB.

Notez bien

- **Page inscription CPGE :** https://ub-link.u-bourgogne.fr/ma-formation/minscrire/procedures-inscription/procedure-dinscription-ou-reinscription-pour-les-eleves-de-cpge.html
- **Secrétariat du service Réglementation et Gestion de l'Offre de Formation**
  Mail : regl-gestion.odf@u-bourgogne.fr
- **Récupération des identifiants ENT**
  Depuis l'ENT http://ent.u-bourgogne.fr cliquez sur "Mon compte" puis "Étudiant" et suivez la procédure "Perte de mot de passe"
  mail : guichet-unique@u-bourgogne.fr

Mise à jour du 09/05/2022

ACADÉMIE DE DIJON Liberté Égalité Fraternité — Lycée Jacques Amyot Auxerre	***PROGRAMME FRANÇAIS-PHILOSOPHIE***	CPGE	Année 2022/2023
	Thème : « LE TRAVAIL »	Page n°10	A conserver

Œuvres au programme qui doivent être achetées <u>obligatoirement dans les éditions indiquées</u> :

- 1 – Virgile, <u>Géorgiques</u>, collection GF, traduction Rat.

- 2 – Simone Weil, <u>La Condition ouvrière</u>, Gallimard, Folio Essais, 2002, n°409 : « L'usine, le travail et les machines » p. 49-76 et 205-351 (sans les pages 77 à 204) ; « La condition ouvrière » p. 389-397 + p.418-434.

- 3 – Michel Vinaver, <u>Par-dessus bord</u>, version hyper brève, Actes Sud, collection Babel.

L'épreuve de français-philosophie aux concours vise à évaluer la capacité des étudiants à opérer une comparaison réfléchie et organisée des trois œuvres au programme à partir du thème de l'année « Le travail » et ce par le biais d'une **dissertation**. Cette épreuve nécessite une bonne connaissance des œuvres au programme.
Un deuxième exercice est proposé à l'écrit des concours : le **résumé de texte**, exercice nouveau à l'issue de la classe de Terminale. Il s'agit d'un texte argumentatif et philosophique qui porte sur le thème étudié à résumer en 100 mots (concours type CCINP) ou en 150 / 200 mots (type Centrale).

La lecture COMPLETE des TROIS OEUVRES avant la rentrée de septembre assortie de PRISE DE NOTES, est INDISPENSABLE. Il est fortement conseillé de RELEVER DES CITATIONS de chaque œuvre en rapport avec le thème dans TROIS CAHIERS (un pour chaque œuvre) réservés à cet effet. Vous pouvez lire avec profit les dossiers contenus dans les éditions conseillées. La lecture des œuvres donnera lieu à une vérification sous forme de contrôle-questionnaire à la rentrée.

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE sur le thème:

- Le <u>Travail</u>, GF : pour une approche philosophique du thème, anthologie de textes qui vont de l'Antiquité jusqu'à nos jours.

- Dominique Méda, <u>Le travail, Une valeur en voie de disparition</u>, Alto Aubier, 1995.

- Se reporter au chapitre « Le travail » du manuel de Philosophie utilisé en Terminale afin d'envisager le thème sous différents angles.

Bonne(s) lecture(s) à tous !
Le professeur Catherine Ballay